

Société | La sécurité des cyclistes en question lors du Tour de France en Dordogne



La cohabitation n'est pas toujours simple entre les véhicules motorisés et les cyclistes. Sur les routes de France, en 2016, 162 cyclistes sont morts et près de 4 000 ont été blessés ! En Dordogne, ce sont, 14 accidents qui ont impliqué des cyclistes, 5 d'entre eux ont été tués et 10 blessés. Pendant la venue du Tour de France en Dordogne, plusieurs actions de communication menées à Périgueux et à Bergerac ont mis l'accent sur la sécurité des cyclistes et ont rappelé les règles de bonne conduite à adopter pour un meilleur partage de la route, que l'on soit conducteur, cycliste ou enfant.

Lundi vers midi, un cycliste amateur d'une cinquantaine d'années est mort en Dordogne au lieu dit Les Versannes, en direction de la Douze, sur la D710. Il a été percuté par une voiture. Un accident qui intervient en plein Tour de France en Dordogne, alors que des actions de sensibilisation à la sécurité routière sont menées à Périgueux et Bergerac, pendant deux jours. En 2016, en Dordogne, ce sont, 14 accidents qui ont impliqué des cyclistes, 5 d'entre eux ont été tués et 10 blessés. Face à de tels drames, les services de l'État ont souhaité mettre l'accent sur un meilleur partage de la route. C'est ainsi qu'à chaque départ et/ou arrivée d'étape du Tour de France 2017, un stand Sécurité routière sensibilise au partage de la route entre cyclistes et conducteurs. Parallèlement, deux véhicules siglés Sécurité routière – La Route se Partage - circulent sur l'itinéraire de la course au sein de la caravane publicitaire et rappellent une règle souvent méconnue du code de la route : quand on double un cycliste, on doit s'en écarter d'au moins 1.50 m (1 m en ville). Lundi à Périgueux, le stand avait été mis en place par la coordination sécurité routière à proximité du départ le 10 juillet, place de la Clautre et ce 11 juillet au sein du Village du Tour. Il était animé par des Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR), qui ont répondu à toutes les questions du public en lien avec l'usage de la route. L'objectif du stand est un rappel des règles de bonne conduite et des bons comportements à adopter pour un meilleur partage de la route, que l'on soit conducteur, cycliste ou enfant. Egalement, présents les bénévoles du comité de cyclotourisme de la Dordogne, ont permis aux plus jeunes et aussi aux plus grands de tester un parcours d'éducation routière et la maniabilité sur le vélo tout en respectant les panneaux stop et de signalisation. L'accent a été mis sur les règles à respecter, souvent méconnues de bon nombre d'automobilistes.

Un Panneau "Partageons la route" lance le plan vélo départemental



Le passage du Tour de France a été également l'occasion de présenter le premier panneau "Partageons la route" à Bergerac. Ce panneau, plein de sens rappelle qu'un véhicule, hors agglomération doit laisser 1,50 m entre lui et un cycliste. "D'ici la fin de l'année, une quinzaine de panneaux de ce type vont être posés sur certaines routes départementales, très empruntés par les cyclistes et cyclotouristes. Les lieux seront déterminés en concertation avec le Service des routes et les comités départementaux de cyclotourisme et de cyclisme, a annoncé Germinal Peiro, le président du Conseil départemental. L'inauguration de ce premier panneau lance donc officiellement le plan vélo départemental qui comporte à la fois un volet sécuritaire et un second volet touristique." Pour le comité de cyclisme, l'objectif est de communiquer sur le fait que la route n'est la propriété exclusive de personne. Ni les conducteurs de voitures ou de camions, ni les cyclistes ne peuvent s'approprier le bitume sur lequel ils exercent leur profession ou leur loisir personnel, indique Gérard Blondel, président du comité de cyclisme de la Dordogne. " Pour la fédération française de cyclotourisme, la sécurité est la priorité numéro un. Le partenariat mené en Dordogne entre le comité de cyclisme et le comité de cyclotourisme sur cet enjeu sécuritaire est exemplaire, même si chacun a ses spécificités," souligne Denis Vituel, élu au comité directeur fédéral et responsable de la commission nationale de sécurité.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : Denis Vituel, FFCT
Publié sur aqui.fr le 11/07/2017

[Url de cet article](#)